GIBERVILLE

bulletin municipal

Hier

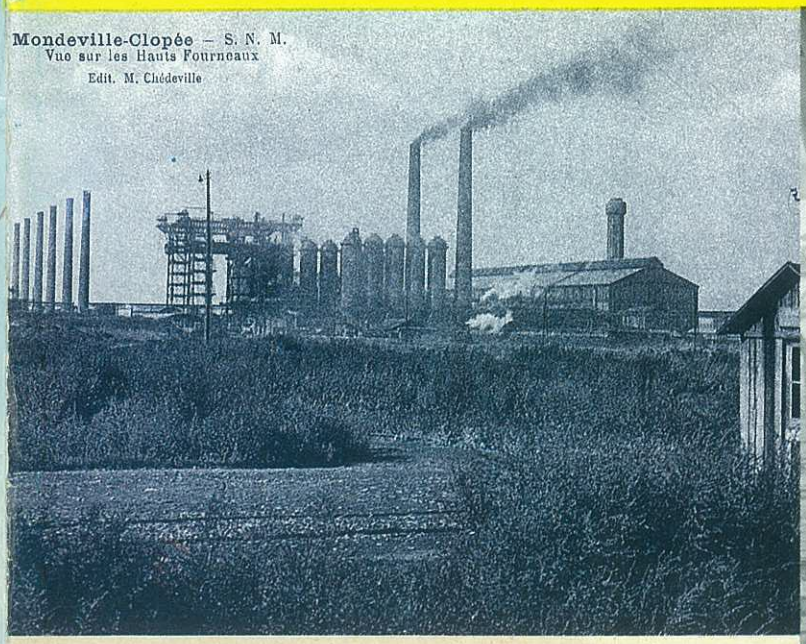



Aujourd'hui, " La Coulée continue."

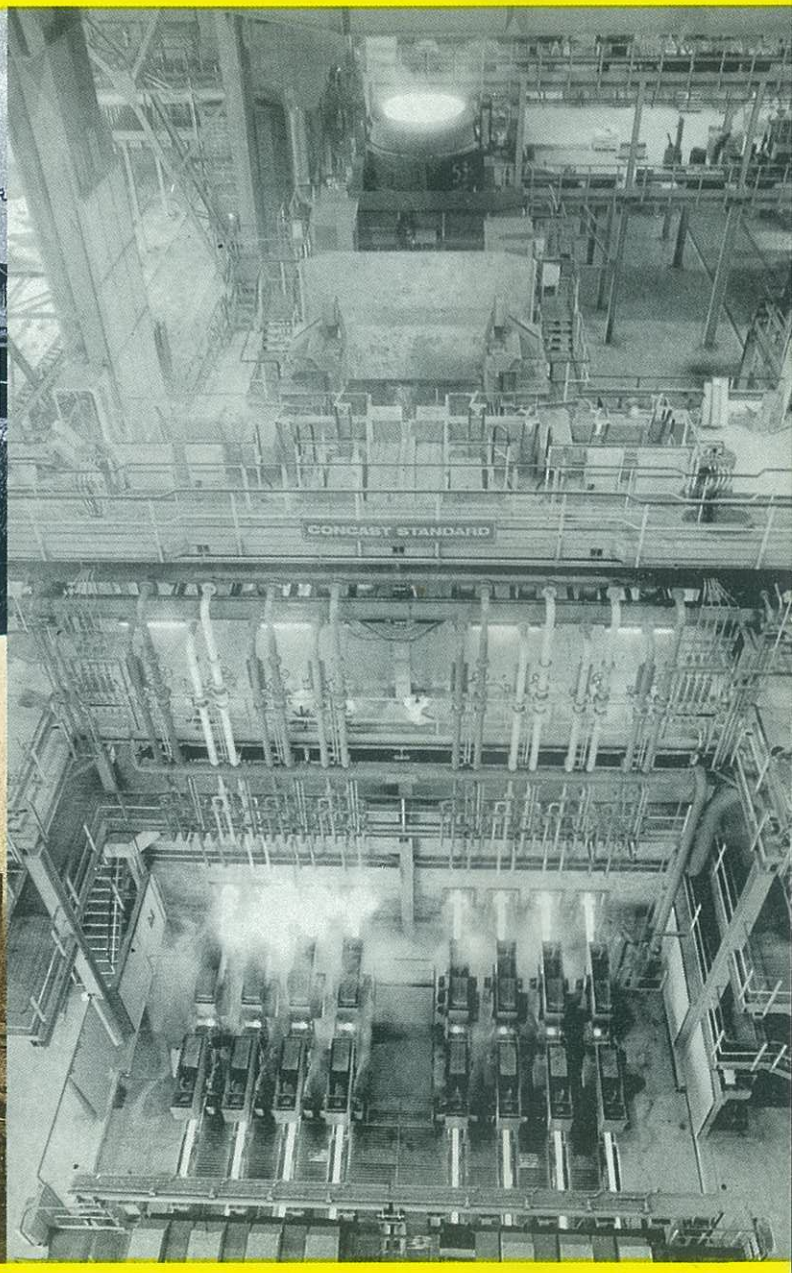

N° 21 NOVEMBRE 1986

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Léonce Gabriel, le 6 juillet à Giberville.
Paul Cecile, le 3 juillet 1986 à Caen.
Catherine Quillerou, veuve Kerangueven, le 13 juillet 1986
Joseph Le Borgne, le 24 juillet 1986 à Giberville.
Jean-Louis Frebourg, le 14 août 1986 à Giberville.
Stanislas Urbaniak, le 17 août 1986 à Giberville.

MARIAGES

5 juillet 1986, Michel Hamel et Marie-Christine Conard.
12 juillet 1986, Gilles Bonnet et Dominique Picot.
19 juillet 1986, Donatien Martin et Claude Voisin.
2 août 1986, Frantzi Cormier et Béatrice Bellenger.
2 août 1986, Jérôme Marie et Véronique James.
23 août 1986, Georges Eichendorff et Maud Hardy.
30 août 1986, Stéphane Royer et Chantal Reine.
6 septembre 1986, Marc Thomas et Cécile Rouxelin.
13 septembre 1986, Philippe Oursel et Nathalie Gatelet.
20 septembre 1986, Michel Pupin et Roseline Saroul.
27 septembre 1986, Franck Avrillon et Frédérique Vasseur.
27 septembre 1986, Pascal Aubert et Maud Barette.
4 octobre 1986, Thierry Perrette et Arielle Brouard.
10 octobre 1986, Patrice Minerbe et Sophie Mikaleff.

NAISSANCES

Zenou Suzanne, 1ere jumelle, Zenou Sarah, 2e jumelle, nées le 1er juillet 1986 à Caen, domiciliées à Giberville, 5, rue de la Liberté.
Tombette Cédric, 1er jumeau, Tombette David, 2e jumeau, nés le 15 juillet 1986 à Caen, domiciliés à Giberville, 17, rue des Cités.
Libois Aurélie, née le 16 juillet 1986, domiciliée à Giberville, 9, rue de la Fraternité.
Bailleul Florian, né le 19 juillet 1986 à Caen, domicilié à Giberville, 32, rue Georges-Brassens.
Mabire Julien, né le 5 août 1986 à Caen, domicilié à Giberville, 2, avenue Jules-Ferry.
Mende Charlène, née le 7 août 1986 à Caen, domiciliée à Giberville, 10, impasse des Œillets.
Collet Victor, né le 9 août 1986 à Caen, domicilié à Giberville, 4, rue André-Lenormand.
Godefroy Laetitia, née le 13 août 1986 à Caen, domiciliée à Giberville, 12, rue Paul-Eluard.
Dudouet Véronique, née le 2 septembre 1986, domiciliée à Giberville, 414, allée du Prieuré.
Bion Cerise, née le 3 septembre 1986 à Caen, domiciliée à Giberville, 13, rue de la Gare.
Fouques Murielle, née le 14 septembre 1986 à Caen, domiciliée à Giberville 11/4 rue du Bois.
Guatier Sabrina, née le 30 septembre 1986 à Caen, domiciliée à Giberville, 7, impasse de l'Aurore.
Crampon Teddy, né le 15 octobre 1986 à Caen, domicilié à Giberville, 14/2 rue des Bleuets.
Guezet Thomas, né le 4 octobre 1986 à Giberville, domicilié 9/7 rue du Bois.

Une fois de plus, nous remercions les aimables annonceurs sans lesquels nous ne pourrions assurer la parution de ce bulletin municipal.

STEN QUALIFELEC E 3
SOCIETE DES TRAVAUX ELECTRIQUES DE NORMANDIE
ELECTRICITE GENERALE - INDUSTRIE - BATIMENT AUTOMATISME
RESEAUX M.T. - B.T. - P.T.T. - STATION POMPAGE -
ECLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIENS - MAINTENANCES
Z.I. Le Martray - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.37.00 - Téléx 171 594 F

S.A.C.L.
Société d'Approvisionnement
en Combustibles et Liquides
Siège Social : 6, rue des Jardins - 14460 Colombelles - Tél. 31.72.40.24
Dépôt : 15, rue Georges-Maudult - 14120 Mondeville - Tél. 31.82.22.71

BETON DE FRANCE
rmc
REGION NORMANDIE
SECTEUR CALVADOS
55, rue de Liberté - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.36.72

Michel VARON
MÉCANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
TOLERIE - PEINTURE
VENTE NEUF et OCCASION
RENAULT
Avenue de la Liberté - 14460 COLOMBELLES
Tél. 31.72.41.19


SALON COIFFURE DAMES
"Marina"
2eme Prix au Concours International de Coiffure de COUTANCES
Tél. 31 72 37 71
33, RUE DE LA LIBERTE 14 730 GIBERVILLE

EDITORIAL



Chers concitoyens,

A plusieurs reprises, en septembre et octobre, le syndicat C.G.T. des employés communaux s'est associé au mot d'ordre de grève lancé sur le plan national.

J'ai reçu, à ce sujet, quelques réactions critiquant la désorganisation de certains services municipaux lors de ces mouvements.

Je tiens à rappeler publiquement que, bien que n'étant pas à l'origine de ces actions entreprises par une organisation syndicale qui revendique pour les salaires, le statut et l'emploi, je ne me poserai jamais en briseur de grève.

Cela fait 10 ans que je suis maire et, à ce titre, j'ai toujours soutenu les travailleurs en lutte. Je ne vais pas changer d'attitude parce que ceux dont je suis responsable sont dans l'action.

Il est indéniable que la fermeture du restaurant scolaire et l'absence de bus en ces circonstances créent des problèmes pour les familles.

Mais quel serait l'impact de la grève si la ville palliait aux perturbations occasionnées ? Ce serait mépriser la lutte engagée et la discréditer.

Il n'est pas sérieux de considérer que les agents du service public doivent subir sans réagir. En effet, sachez que les employés municipaux, par exemple, ne sont pas des nantis, grassement rétribués et super-protégés.

S'ils mènent des actions qui amputent lourdement leurs salaires, ce n'est pas par plaisir. Ils luttent aussi contre la dégradation du service public car ils considèrent que leur action correspond à un véritable besoin de la population.

Ils luttent car ils n'acceptent pas la fatalité de la crise et ses conséquences (il faut savoir, à titre indicatif, qu'en décembre 85, un O.P.1. au 5e échelon percevait un salaire net mensuel de 4.865 F et qu'en Octobre 1986 il reçoit 4.853 F du fait du blocage des traitements et de l'augmentation des charges salariales).

Alors, ne vaut-il pas mieux entreprendre et agir plutôt que d'envisager la disparition du service public au bénéfice du privé ?

Très amicalement,
Votre maire,
J.-F. ROMY

COMPOSITIONS FLORALES
La Grange à Fleurs
GRAINES
94, rue du Centre ARTICLES FUNERAIRES
14840 DEMOUVILLE Tél : 72 17 08

tout près de chez vous
julien leneveu
7, rue jean moulin
14730 giberville
31.72.10.46
plomberie chauffage dépannage ramonage devis gratuit

A VOTRE SERVICE

Mairie : Tél. 31 72 36 61. Ouverte au public du lundi au vendredl de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. Permanence le samedi de 9 h à 12 h.

Mairie annexe Plateau : ouverte au public tous les lundis matin de 8 h 30 à 12 h.

B.A.S. : Tél. 31 72 07 93. Ouvert au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Gendarmerie : Mondeville, Tél. 31 82 50 15

Pompiers : Tél. 31 85 42 03

PTT : Tél. 31 72 37 67. Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h, et le samedi de 9 h à 12 h

PTT Plateau : Ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45, et le samedi de 9 h à 11 h.

Ambulances : M. Viel, Tél. 31 82 14 93

Infirmières : Mme Poulingue-Collet, 1, rue André-Gide, Tél. 31 72 37 83.

Médecins : Docteur Zenou, 5, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 59.
Docteurs Collin Y et Collin-Gimie C., 8, rue du Centre, Tél. 31 72 39 26.

Chirurgien-Dentiste : Mme Toustou-Gimié, 15, rue de la Liberté, Tél. 31 72 22 34

Pharmaciens : Mme Rullier, 34, rue de la Liberté, Tél. 31 72 37 39, M. Wagner, 25, rue Pasteur, Tél. 31 72 00 79.

Aide aux mères : Association de l'Aide Familiale Populaire du Calvados, 126, rue Caponière, Caen, Tél. 31 76 06 71
Association pour l'Aide aux Mères de Famille, 25, rue de l'Oratoire, Caen, Tél. 31 76 29 27.

Kinésithérapeutes : M. Lamoureux et Mlle Dufour, 26, rue de la Liberté, Tél. 31 72 36 74.

Marché : tous les mercredis de 9 h à 12 h 30.

Salle des fêtes et sous-sol : Centre Médico Social. Renseignements et réservations à la Mairie.

Compagnie Générale des Eaux : pour demander une intervention, appeler le 31 52 01 98.

Pharmacies de garde :

M. Blin, Troarn	Tél. 31 23 31 18
Mme Faucher, Colombelles	Tél. 31 72 40 13
M. Fourmy, Demouville	Tél. 31 72 36 26
M. Leboucher, Ranville	Tél. 31 78 76 87
Mme Le Henaff, Hérouvillette	Tél. 31 78 82 86
M. Le Moan, Colombelles	Tél. 31 72 40 07
M. Pollin, Sannerville	Tél. 31 23 20 57
Mme Rullier, Giberville	Tél. 31 72 37 39
M. Wagner, Giberville	Tél. 31 72 00 79

JUILLET :
6, M. Wagner
13, Mme Le Henaff
14, Mme Le Henaff
20, M. Le Moan
27, M. Leboucher

AOÛT :
3, M. Fourmy
10, M. Blin
15, Mme Beuneiche
17, Mme Beuneiche
24, Mme Rullier
31, M. Wagner

SEPTEMBRE
7, M. Pollin
14, M. Blin
21, Mme Faucher
28, M. Fourmy

OCTOBRE
5, M. Leboucher
12, Mme Le Henaff
19, M. Le Moan
26, M. Pollin

NOVEMBRE
1er, M. Le Moan
2, M. Le Moan
9, M. Wagner
11, M. Wagner
16, Mme Rullier
23, M. Blin
30, Mme Faucher

DÉCEMBRE
7, M. Fourmy
14, M. Leboucher
21, Mme Le Henaff
25, Mme Rullier
28, M. Pollin
1er/01/87, M. Fourmy

MÉDECINS DE GARDE SECTEUR DE TROARN

Docteur Amiot, Troarn	Tél. 31 23 32 33
Docteur Ardaens, Bavent	Tél. 31 78 83 83
Docteur Beau, Troarn	Tél. 31 23 32 33
Docteur Beuzelin, Cuverville	Tél. 31 72 25 34
Docteur Bidaud, Démouville	Tél. 31 72 04 85
Docteur Colin, Giberville	Tél. 31 72 39 26
Docteur Daniel, Colombelles	Tél. 31 72 50 46
Docteur Desplanches, Colombelles	Tél. 31 72 40 06
Docteur Franger-Riteau, Bavent	Tél. 31 78 87 39
Docteur Gimie, Giberville	Tél. 31 72 39 26
Docteur Louvet, Sannerville	Tél. 31 23 35 19
Docteur Maltret, Ranville	Tél. 31 78 78 06
Docteur Manson, Colombelles	Tél. 31 72 40 06
Docteur Maris, Démouville	Tél. 31 72 04 85
Docteur Mayaud, Troarn	Tél. 31 96 09 76
Docteur Rassant, Colombelles	Tél. 31 72 40 06
Docteur Vaux, Ranville	Tél. 31 78 78 06
Docteur Zenou, Giberville	Tél. 31 72 37 59

JUILLET
6, Docteur Daniel
13, Docteur Gimié,
14, Docteur Gimié
20, Docteur Desplanches
27, Docteur Franger-Riteau

AOÛT
3, Docteur Gimié
10, Docteur Louvet
15, Docteur Bidaud,
17, Docteur Maltret
24, Docteur Manson,
31, Docteur Maris

SEPTEMBRE
7, Docteur Mayaud
14, Docteur Rassant,
21, Docteur Vaux
28, Docteur Zenoux

OCTOBRE
5, Docteur Mayaud
12, Docteur Ardaens
19, Docteur Bidaud
26, Docteur Beuzelin

NOVEMBRE
1er, Docteur Maris
2, Docteur Maris
9, Docteur Mayaud
11, Docteur Vaux
16, Docteur Colin
23, Docteur Daniel
30, Docteur Desplanches

DÉCEMBRE
7, Docteur Franger-Riteau
14, Docteur Gimié
21, Docteur Louvet
25, Docteur Beuzelin
28, Docteur Maltret

GIBERVILLE

N°21



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité

IMPRIMERIE
J.COQUELIN
13 rue Oinville
BP 41
14430 DOZULE
TEL. 31.39.00.01

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Dépôt légal 4e trimestre 1986 - Tirage 1600

SOMMAIRE

Editorial.....1
A votre service...2
Sommaire.....3
Commission des travaux.....4
Affaires sociales.....5
Secours populaire.....5
Affaires scolaires.....6
Comité technique paritaire.....7
Compte administratif 1985.....8
Budget supplémentaire 1986.....9
Information logement.....9
Budget 87.....10
Bureau d'aide sociale.....10
16-25 ans...l'emploi.....11
Commission des sports.....11
A.S.G.....12
Maisons fleuries.....13
A.G.L.A.E.....14
Club de l'amitié.....14
Comité des fêtes.....15
Bibliothèque.....15

J.L. Legonin
« Toutes compositions florales » FLEURISTE
38, Av Henry-Chéron 31.73.00.52 Kiosque place de la
227, rue de Falaise 31.82.48.78 31.82.09.70 CAEN

ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs

Commission des travaux

ZONE INDUSTRIELLE :

Nous envisageons l'extension de la zone industrielle le long de la route de Rouen. Un lotisseur s'est engagé à faire l'opération : il a pour ce fait, consulté le propriétaire qui en a demandé un prix exorbitant. C'est pourquoi le Conseil Municipal, lors de sa dernière séance, a décidé par 23 voix pour, 1 contre et 3 abstentions (les représentants de la droite) de faire évaluer le terrain par les services des domaines, nous espérons qu'il sera ainsi possible de faire aboutir notre projet, et ainsi permettre la création d'emplois.

ATELIERS MUNICIPAUX :

Les services techniques étant de plus en plus à l'étroit, nous avons pris contact avec une société propriétaire d'un local situé dans la Z.I. Nord. Les pourparlers sont toujours en cours et nous avons bon espoir que la réalisation d'ateliers conformes à nos besoins verra le jour pour la fin de l'année.

RALENTISSEURS SUR LA VOIE PUBLIQUE :

Certaines personnes ont demandé des ralentisseurs sur la voie publique. La Commission des Travaux ne peut à elle seule prendre une décision ; c'est pourquoi lors de la prochaine réunion de conseil, cette demande sera mise à l'ordre du jour. Il faut toutefois savoir qu'un ralentisseur complet coûte environ 20.000,00 F, et que les textes de lois se rapportant à cet obstacle ne sont pas très clairs (notamment pour les compagnies d'assurances).

ROND-POINT DU CALVAIRE :

Un projet d'aménagement du rond-point, rue Pasteur, rue de l'Eglise, rue du Centre et rue de la Liberté ayant été soulevé lors d'une Commission de Travaux, une étude complète est en cours et nous vous en présentons l'esquisse.
Le Conseil Municipal décidera en temps voulu, si la réalisation peut se faire en 1987.

Esquisse du projet rond-point ⟶

SENS UNIQUE RUE PIERRE-DE-COUBERTIN :

Lors d'une commission de travaux, il nous a été demandé de mettre la rue Pierre-de-Coubertin en sens unique, ainsi que la rue Victor-Hugo.
Les services de la D.D.E. consultés, ne sont pas favorables à cette décision car ils considèrent que le problème de circulation serait amplifié au stop face au stade.

ABRI-BUS RUE PASTEUR :

A la demande de parents d'élèves, nous avons déplacé l'abri-bus qui était près de la rue de la Fosse à Terre pour le mettre à l'angle de la rue du Centre et de la rue Pasteur.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE :

Entre le plateau et le Pont-Minier, sur la rue de l'Eglise, l'éclairage est en place et fonctionne.
L'abri-bus en bas de la rue du Point du Jour nous est promis par le Syndicat des Transports.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA MONTAGNE :

Trois points lumineux ont également été mis en place à l'angle de la rue de la Montagne et de la rue Jean-Moulin.
Nous voudrions, par la même occasion, rappeler que lorsqu'une panne intervient sur le réseau d'éclairage, l'entreprise ne peut pas toujours intervenir immédiatement et que, selon l'importance des travaux, un certain délai est nécessaire. C'est pourquoi nous vous demandons d'être indulgents.

ABRI STADE :

Ayant récupéré d'anciens garages, nous en avons fait un abri sur le stade. Si pareille opportunité se présente à nouveau, nous ferons l'extension.

ECOLE MATERNELLE PASTEUR :

La haie de laurier palme ayant gelé deux hivers de suite, nous avons du l'arracher. Elle sera remplacée par du thuya, en début d'année 1987.

SALLE DES MARIAGES :

La salle des mariages est actuellement en cours de rénovation (elle n'avait pas été refaite depuis l'ouverture de la mairie en 1968).

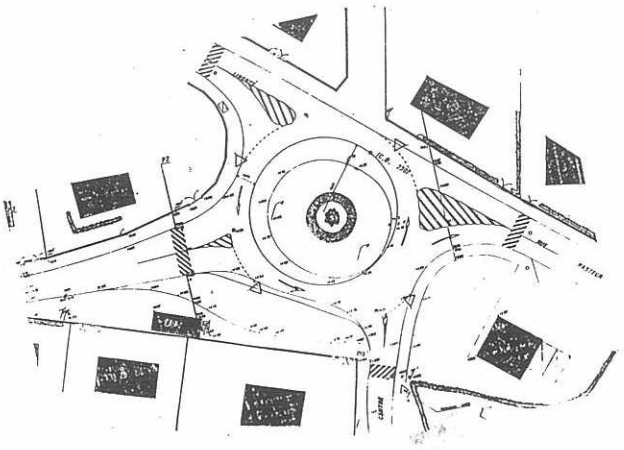

CURAGE DE LA GRONDE :

Certains riverains n'ayant toujours pas fait le curage de la Gronde, un constat d'huissier sera dressé en présence de la ville et de la D.D.E. Les personnes qui n'auront pas rempli leurs obligations seront contraintes de payer l'entreprise qui fera les travaux.

L'Adjoint aux Travaux.
C. BOZEC

AFFAIRES SOCIALES



Le 4 octobre 1986 la Commission Municipale des Affaires Sociales organisait un goûter.
L'animation était assurée par le Club du Foyer, Résidence d'Hérouville.

Fin octobre, la Commission a procédé à une distribution de pommes de terre et combustibles aux personnes du 3e âge les plus défavorisées.

Rendez-vous le 7 décembre pour le repas annuel à l'intention des personnes de 65 ans et plus accompagnées de leur conjoint.

La Commission a décidé d'offrir pour Noël "un colis alimentaire" aux demandeurs d'emploi inscrits à l'A.N.P.E. dont les ressources effectives mensuelles sont inférieures à 1.800 F pour une personne seule, et 3.200 F pour le couple (toutes ressources confondues).

Responsable des Affaires Sociales
B. POLOUCHKINE

Secours populaire

Lors du dernier bulletin municipal, nous vous avons informé de la création de l'antenne du secours populaire de Giberville.
Le local prévu à cet effet, à l'ancien presbytère (près de l'église) devrait s'ouvrir courant novembre.
Outre les distributions de légumes effectuées précédemment, nous avons poursuivi notre action.
Grâce au S.P.F. quatre enfants ont pu partir gratuitement et en partie habillés, cet été, pour une période d'un mois dans des familles d'accueil (dans le Calvados, le Maine-et-Loire, la Vienne) et 16 enfants n'étant pas partis en vacances ont passé une journée détente à Risle Valley Park.
Nous avons procédé à la remise de 15 bons de 100 F pour l'achat de fournitures scolaires, à des enfants du C.E.S.

D'autre part, nous prévoyons pour le mercredi **26** novembre une braderie de vêtements, afin de financer nos projets à venir.
Pour se faire, nous sollicitons la générosité des Gibervillais qui se sentent concernés par les objectifs du S.P.F. en nous remettant des vêtements ou autres, ainsi que des jouets en bon état, en vue de notre Noël vert.
Par ailleurs, si vous possédez du matériel dont vous ne vous servez plus, nous aurons des besoins pour notre bureau (machine à écrire, bureau, chaises, classeurs, etc...)
Nous appelons des personnes bénévoles à se joindre à nous.

L'Antenne de GIBERVILLE



AFFAIRES SCOLAIRES

Le 3 septembre 1986, 907 enfants de notre commune ont repris le chemin de l'école primaire et maternelle ou du collège.
En maternelle, nous avons eu l'ouverture d'une 7e classe. Avec l'arrivée des classes de 3e, nous avons un effectif de 552 élèves au collège "Emile Zola".
Nous devons déplorer une surcharge de l'établissement dès sa 2e année de fonctionnement. Il ne paraît pas utile de rappeler que votre conseil municipal avait souhaité la construction d'un C.E.S. 600 répondant aux besoins du secteur scolaire de Cuverville, Demouville et Giberville mais que le Ministère de l'Education Nationale avait pour sa part jugé qu'un C.E.S. 500 était suffisant.

Ecole primaire "Louis Aragon et Pasteur" :
14 classes pour un effectif de 335

Ecole maternelle "Louis Aragon et Pasteur" :
7 classes pour 208 enfants

Ecole des Tilleuls :
90 enfants

Restaurant scolaire :
La fréquentation du restaurant scolaire au groupe "Louis Aragon" est toujours très importante. 330 repas sont servis chaque midi soit 52,13% du nombre d'élèves.

Budget de fonctionnement et **investissement** des écoles pour l'année 1986-1987 :

	Fonctionnement	Investissement
Primaire	70.000	7.400
Maternelle	30.000	6.500
Collège	194.930	—

Ces sommes ont été calculées pour que les fournitures en primaire et maternelle soient totalement gratuites. Aussi, les **listes de fournitures réclamées aux familles sont inacceptables.**

Collège "Emile Zola" :
Effectifs : 552 dont 274 de Giberville.
Nomination pour l'année 1986-1987 du principal adjoint ainsi que du documentaliste.
Nombre de professeurs : 36
Le syndicat intercommunal regrette, cette année encore, qu'aucune nomination de personnel de service ne soit prévue.

Fournitures scolaires :
Le syndicat intercommunal a voté une participation de 50 F par élève. 3 livres de lecture suivie et du matériel pour les arts plastiques seront remis à chaque enfant. La participation financière de la commune sera pour 274 élèves de 13.700 F.

Participation de la commune de Giberville pour le fonctionnement de l'école des Tilleuls :
Pour un effectif de 190 élèves, la commune de Giberville participe pour la somme de 292.000 F pour le fonctionnement et 5.300 F en investissement.

Classes de neige :
Pour la 2e année consécutive je constate avec regret que des élèves de CM1 ne pourront partir à la montagne, aucun enseignant n'étant volontaire pour accompagner les enfants.

F.C.P.E.
L'Association des Parents d'Elèves (F.C.P.E.) se félicite du nombre croissant de ses adhérents pour l'année scolaire 1986-1987.
Au mois d'Octobre le bureau a été élu :
Président : M. Gaillard Gérard
Vice-présidentes : Mmes Cassineul Andrée et Plantis Elisabeth.
Secrétaire : M. Lecannelier Fabrice
Secrétaires-adjoints : M. Jacqueline Joël et Mme

Lopez Annie.
Trésorier : M. Ressencourt Michel.
Trésoriers-adjoints : M. Champin Bernard et Mme Laine Lydia.
Ces responsables assureront leur fonction tout au long de l'année scolaire au sein de leur association pour la défense de l'école publique et laïque qui agit dans le seul intérêt des enfants et des familles avec le personnel éducatif et les élus pour une école de la réussite.
Tout au long de l'année scolaire, des réunions à thème seront organisées et tous les parents qui le souhaitent, pourront y participer.
Nous projetons, par exemple, d'inviter des spécialistes pour évoquer **le problème de la lecture, la médecine scolaire, le sommeil des enfants,** etc...

D'autre part, nous tenons à remercier les parents qui ont contribué, par leur vote, à l'élection de nos 14 candidats au Conseil de l'Ecole primaire et nos 7 candidats au Conseil de l'Ecole maternelle.
Ceux-si siègeront aux côtés des enseignants et des élus locaux lors des réunions où seront évoquées toutes les questions que vous vous posez à propos de la vie de l'école.
Pour tout renseignement concernant le fonctionnement de notre association par rapport à l'école ou l'aide qu'elle pourrait apporter à votre enfant en difficulté, n'hésitez plus à contacter les membres du Conseil Local.
Notre association espère obtenir prochainement un local, dans la commune. Cela nous permettra de fonctionner plus efficacement.

Le Bureau

Un Comité Technique Paritaire à la Mairie de Giberville depuis Février 1986 Pourquoi ?... Quel est son rôle ?

En tant qu'élus communistes et républicains, nous ne pouvons qu'être satisfaits de la création de cette instance paritaire répondant à des années de lutte.
Le statut de la fonction publique territoriale (titre III de la Loi du 26 Janvier 84) prévoit en son article 32 la création d'un comité technique paritaire (C.T.P.) dans chaque collectivité employant au moins cinquante agents.
La mise en place généralisée de ces instances d'étude, de concertation et de propositions constitue l'un des aspects les plus novateurs du statut.
C'est en effet au sein de cet organisme, qui comprend en nombre égal des représentants de la collectivité et des représentants du personnel de toutes les catégories, élus à la représentation proportionnelle sur liste syndicale, (Giberville 3 titulaires, 3 suppléants C.G.T.), qu'est organisée la participation des employés communaux au fonctionnement de leur administration.
Les attributions d'un C.T.P. sont diverses. Il est compétent sur :
— l'organisation de l'administration
— les conditions générales de fonctionnement
— les programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et leur incidence sur la situation des personnels
— l'examen de l'orientation à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration
— les problèmes d'hygiène et de sécurité
— le plan de formation défini par la loi du 12 juillet 1984. Dans notre commune cette nouvelle instance commence à être bien rodée. En règle générale, les revendications présentées par les élus C.G.T. et les propositions des élus municipaux, se rejoignent.
Promouvoir une politique d'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité est parfaitement compatible avec la recherche parallèle d'une plus grande efficacité et d'une meilleur productivité au service de la population.
Le comité technique paritaire, est un nouvel outil qui permet de connaître l'avis des travailleurs de la commune sur des problèmes qu les concernent pleinement. Contrairement à la droite qui ne supporte pas les instances légales des travailleurs arrachées par la lutte, nous devons à Giberville, être à l'écoute de cette instance paritaire et favoriser son fonctionnement. Les comités d'entreprise tiennent un rôle important dans le secteur privé, les C.T.P. ont un créneau semblable à prendre dans la fonction publique territoriale.
Depuis sa création, deux réunions ont eu lieu pour traiter des problèmes courants ; par contre, le prochain C.T.P. aura à se pencher sur le recul social imposé par la C.R.A.M. La réduction des heures des aides ménagères est inacceptable. Il va falloir trouver la riposte à la hauteur de l'attaque du pouvoir actuel.

Le Président du C.T.P.
R. LECOURT

Compte administratif 1985

Le Conseil Municipal réuni le 30 septembre 1986 a voté par 22 voix pour et 4 abstentions le Compte administratif 1985 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	5.276.039,32	3.499.021,22	822.008,72
12 Remboursement T.L.E.	55.629,00	54.959,00	—
13 Frais extraordinaires	23.500,00	23.364,20	—
16 Remboursement d'emprunts	1.624.800,00	1.646.544,64	—
21 Acquisition de biens meubles et immeubles	1.444.079,92	1.366.128,68	68.643,76
23 Travaux de bâtiment et Génie civil	1.384.030,40	408.024,70	753.364,96
25 Prêts et avances à long ou moyen terme	744.000,00	—	—
Recettes d'investissement	6.125.977,37	4.728.346,70	892.160,50
06 Excédent d'investissement rep.	1.682.558,05	1.682.558,05	—
10 Subventions d'équipement, dons et legs	121.350,00	102.000,00	19.350,00
11 Prélèvements sur recettes de fonctionnement	871.347,00	871.347,00	—
14 Participations à des travaux d'équipement	2.627.469,32	1.247.441,65	872.810,50
16 Produits des emprunts	823.253,00	823.000,00	—
21 Aliénation de biens meubles et immeubles	—	2.000,00	—
Excédent d'investissement de clôture	849.938,05	1.229.325,48	70.151,78

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

	Crédits ouverts	Titres émis
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :	14.706.746,04	14.528.892,98
60 Denrées et fournitures	1.106.000,00	1.059.358,70
61 Frais de personnel	4.436.000,00	4.452.571,50
62 Impôts et taxes	20.100,00	14.130,00
63 Travaux et services ext.	1.255.000,00	1.155.478,93
64 Participations et Conting.	2.557.200,00	2.555.661,78
65 Allocations - Subventions	902.250,00	898.037,79
66 Frais de gestion générale	395.500,00	389.210,53
67 Frais financiers	2.920.000,00	2.889.747,71
82 Charges extérieures	243.349,04	243.349,04
83 Prélèvement pour dépenses Invs.	871.347,00	871.347,00
	Recettes prévues	**Mandats émis**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT :	14.706.746,04	14.566.110,81
70 Produits de l'exploitation	1.170.500,00	1.080.688,42
71 Produits domaniaux	228.000,00	219.308,91
72 Produits financiers	—	958,22
73 Recouvrements - Subventions	475.000,00	423.471,87
74 Dotations versées par l'Etat	3.314.429,00	3.283.477,76
75 Impôts indirects	18.000,00	30.208,60
77 Contributions directes	8.794.522,00	8.818.837,00
82 Produits antérieurs	706.295,04	709.160,03
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE CLÔTURE		37.217,83

Budget supplémentaire 1986

Le Conseil Municipal réuni le 30 septembre a voté par 22 voix pour et 4 contres le budget supplémentaire comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	BUDGET PRIMITIF	PROPOSITION DU MAIRE
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14.589.700,00	208.844,70
60 Denrées et fournitures	1.184.800,00	– 29.000,00
61 Frais de personnel	4.627.000,00	10.000,00
62 Impôts et taxes	21.000,00	—
63 Travaux et services extérieurs	1.280.700,00	114.500,00
64 Participations et Contingents	2.598.800,00	—
65 Allocations - subventions	948.000,00	– 1.000,00
66 Frais de gestion générale	274.000,00	21.500,00
67 Frais financiers	2.774.600,00	3.500,00
82 Charges antérieures	—	89.344,70
83 Prélèvement pour dépenses d'investissement	880.800,00	—
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	14.589.700,00	208.844,70
70 Produits de l'exploitation	1.268.200,00	—
71 Produits domaniaux	192.000,00	—
73 Recouvrements - subventions	595.000,00	171.626,87
74 Dotations versées par l'Etat	3.656.687,00	—
75 Impôts indirects	30.500,00	—
77 Contributions directes	8.847.313,00	—
82 Produits antérieurs	—	37.217,83

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE :

	Reste à réaliser	Propositions du maire	VOTES du C.M.
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :	822.008,72	420.673,91	1.242.682,63
21 Acquisition de biens meubles et immeubles	68.643,76	14.102,21	82.745,97
23 Travaux de bâtiment et de génie civil	753.364,96	406.571,70	1.159.936,66
RECETTES D'INVESTISSEMENT :	892.160,50	1.229.325,48	2.121.485,98
06 Excédent d'investissément reporté		1.229.325,48	1.229.325,48
10 Subventions d'équipement, dons et legs	19.350,00	—	19.350,00
14 Participations à des travaux d'équipement	872.810,50	—	872.810,50
Excédent d'investissement de clôture	70.151,78	808.651,57	878.803,35

Information logement

Contrairement à ce qui avait été annoncé dans le précédent bulletin municipal, les logements situés derrière Unico ne seront attribués que début janvier (une entreprise ayant fait faillite).
Pour tous renseignements s'adresser à l'O.P.A.C. du Calvados, 7 place Foch à Caen, Tél. 31 86 10 34.

Il est rappelé que les demandes de logements sont impérativement à renouveler en début de chaque année.

Le responsable des logements,
A. LEPOITTEVIN

Budget 87 : Des décisions aux conséquences graves

A compter du 1er janvier 1987, le Gouvernement a décidé d'augmenter de 5% la cotisation versée par les villes à la C.N.R.A.C.L. (Caisse de retraite des agents des collectivités locales) pour compenser le prélèvement injuste opéré par l'Etat sur cette même caisse. Cette décision qui aura des répercussions sur la pression fiscale montre, une fois de plus, à quel point les communes sont pressurées.

A qui vont profiter les mesures gouvernementales concernant le budget 1987 si ce n'est aux entreprises et aux privilégiés de la fortune ?

Depuis 1982, les entreprises bénéficient d'allègements de taxe professionnelle et l'année prochaine, le montant des éxonérations va encore s'accentuer (alors que ces réductions ne contribuent pas à créer des emplois stables, utiles, durables).

Et qui va en subir les conséquences fiscales et sociales si ce n'est les familles populaires et les collectivités locales ?

Les collectivités locales devront ou diminuer leurs dépenses, mettre en cause leur politique sociale ou augmenter les impôts locaux, et même peut-être les deux à la fois.

Les budgets 1987 vont donc se caractériser par de graves déséquilibres que la faible augmentation des concours de l'Etat ne pourra compenser. Ce sera encore plus difficile d'envisager un bon budget communal dans la mesure où il faudra tenir compte des baisses de ressources provenant de la réduction d'activités économiques et des fermetures d'entreprises.

Nous nous refusons d'être les complices de cette politique néfaste au service du patronat. Nous réclamons des mesures immédiates pour répondre aux besoins des familles sans aggraver la pression fiscale.

Aussi, il faut :

— restituer les sommes indument prélevées sur la C.N.R.A.C.L. par le gouvernement précédent.
— créer un fond d'allègement de la dette des collectivités locales et utiliser une partie des fonds libres des compagnies d'assurance pour permettre aux collectivités locales de négocier leurs emprunts 1987 de telle façon que les annuités d'intérêt n'augmentent pas.
— augmenter la dotation globale de fonctionnement pour que la progression de 1986 à 1987 soit au moins égale à l'inflation.

Mais plus fondamentalement, une fois de plus, il faut réformer la fiscalité locale dans un sens de justice sociale et d'efficacité économique avec :
— l'allègement de la taxe d'habitation en fonction des revenus des familles.
— la prise en compte dans les bases d'imposition de la taxe professionnelle, des créations d'emplois et des investissements producteurs de richesses nouvelles.
— le contrôle par les assemblées locales de l'utilisation des fonds publics accordés aux entreprises.

Le Maire.

BUREAU D'AIDE SOCIALE

A compter du 3 novembre prochain, le Bureau d'Aide Sociale sera transféré au centre médico-social. Les heures d'ouverture au public resteront les mêmes, soit du LUNDI au VENDREDI inclus de 13 h 30 à 17 h 30. ☎ 31.72.07.93

Les permanences de la Sécurité Sociale de la Caisse d'Allocations Familiales auront lieu à compter du mois de NOVEMBRE au sous-sol de la Mairie rue du Centre (ancien Bureau d'aide Sociale).

Remise en question du « MAINTIEN à domicile des personnes âgées »

Le 4 septembre dernier, les responsables du service de l'Aide ménagère de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie de Normandie nous ont convoqués pour nous exposer les problèmes financiers qu'ils rencontraient. A l'issue de cette réunion, il nous a été demandé d'appliquer à compter du mois de septembre, des réductions d'heures auprès de nos bénéficiaires de l'aide ménagère.

Nous n'avons pas voulu céder à la pression de cet organisme. Aussi, le contrôleur de la C.R.A.M. s'est-il rendu au domicile de sept personnes âgées de GIBERVILLE pour évaluer les besoins réels de l'aide ménagère.

Le 6 octobre 1986, cette même personne nous a imposé de réduire les heures de ménage effectuées au domicile des personnes âgées. Nous avons dû, contraints et forcés, appliquer les mesures de restrictions exigées.

Sachez, que nous condamnons les exigences de la C.R.A.M. qui néglige le côté social du problème et se base essentiellement sur le côté financier du service de l'Aide ménagère.

Dès à présent, nous nous mobilisons pour lutter et remédier à cet état de fait, car nous ne voulons pas gérer le crise.

Madame POLOUCHKINE, vice présidente du Bureau d'Aide Sociale est à la disposition des personnes souhaitant la rencontrer. Prendre rendez-vous auprès du B.A.S. : **31.72.07.93**

B. POLOUCHKINE
Vice Présidente du B.A.S.

16-25 ans La mission locale pour l'emploi à Giberville

La Mission Locale de l'agglomération caennaise a été mise en service sur 17 communes en 1985.
Elle s'adresse aux demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans.
Elle a pour but d'aider les jeunes dans leur recherche de travail et de formation.
A Giberville, où une permanence de la mission est ouverte une demi-journée par semaine, plus de 100 jeunes de la commune ont été reçus par un conseiller.
50% de ces jeunes sans emploi sont sans diplômes et sans qualification, d'autres ont une formation mal adaptée au marché de l'emploi ou ont besoin d'un complément de formation ; d'autres, ayant reçu une formation technique, manquent d'expérience professionnelle.

Le Conseiller Technique de la Mission

— aide les jeunes à faire le point sur leur situation et à faire leur propre bilan : soit pour définir un projet de formation professionnelle, soit pour organiser une recherche d'emploi.
— il les aide à utiliser de manière cohérente les différentes mesures proposées, afin d'acquérir une formation.
... stages de préparation à l'emploi, stages d'initiation à la vie professionnelle, travaux d'utilité collective, contrats de qualification, stages A.F.P.A., cours de remise à niveau...
Chaque jeune peut bénéficier d'un suivi et d'un conseil lors des différentes étapes de son parcours d'insertion professionnelle.
Parallèlement à ce qu'elle propose dans le cadre de la permanence, la mission a engagé un travail commun avec l'ensemble des partenaires qui, à Giberville, sont concernés par les problèmes d'emploi, de formation, de vie quotidienne des jeunes.

Permanence à partir du 5 novembre 1986 chaque mercredi après-midi de 14 h à 17 h au sous-sol de la mairie.
Téléphone mairie : **31 72 36 61**
Téléphone mission locale : **31 44 07 00**

Jean-Pierre CHAPRON
Animateur de la Mission Locale

COMMISSION DES SPORTS

A la dernière réunion de la Commission des Sports, les responsables de l'A.S.G. sont venus débattre de leurs problèmes. Le manque de vestiaire au nouveau stade est vite apparu comme le besoin urgent N° 1.

Sur proposition de la Commission des Sports, une forte délégation de Conseillers municipaux et de responsables de l'A.S.G. s'est déplacée au Conseil Général, le 15 octobre, pour réclamer l'attribution de la subvention de la deuxième tranche.

Cette action a permis de ressortir du « TIROIR » le dossier déposé en 1982 en bonne et due forme. Celui-ci pourra, enfin, être examiné en 1987.

Rien n'est gagné. Il faut continuer le harcèlement.

Le Conseil Municipal continuera à agir dans ce sens afin que notre demande soit prise en considération en février 1987 au moment des choix du Conseil Général.

Robert LECOURT

ASSOCIATION SPORTIVE DE GIBERVILLE

Comme tous les ans nous tenons à remercier commerçants et artisans ainsi que toutes les personnes qui nous apportent leur aide matérielle, ainsi qu'un très bon accueil lors de notre passage pour les calendriers de fin d'année.

D'ores et déjà voici quelques dates retenues pour la saison 1986-1987

SOIREE COUSCOUS SUPPORTERS 29 NOVEMBRE 1986
SOIREE SUPPORTERS 28 MARS 1987
GALETTE DES ROIS A.S.G. 13 JANVIER 1987 jeunes jusqu'à minimes
20 JANVIER 1987 cadets jusqu'à seniors

APERITIF DU NOUVEL AN 10 JANVIER 1987
FETES DES SPORTS 23 et 24 JUIN 1987
ASSEMBLEE GENERALE 5 JUIN 1987
BUFFET CAMPAGNARD 13 JUIN 1987
TOURNOI DE TENNIS 17 - 20 AVRIL 1987
TOURNOI SENIORS FOOTBALL en SALLE (date à définir)

L'Assemblée Générale du 6 JUIN 1986 a renouvelé son bureau

PRESIDENT A.S.G. : Monsieur CUSSY Michel
Vice PRESIDENT : Monsieur JUZIO Wladizlaw
SECRETAIRE : Monsieur Jean-Louis PHILIPPE
SECRETAIRE Adjoint : Monsieur ARTEL Christian
TRESORIER : Monsieur BRETONNIER Roland
TRESORIER Adjoint : Monsieur JACQUES Emmanuel

Présentation des différentes SECTIONS et jours des entrainements :

FOOTBALL :

Responsable Guy TREFEU
1ere A Entraineur GALLON Roger, dirigeants NOEL et RAUSCH
1ere B AVRILLON - MOUSSARD
1ere C ORFEUIL - LELIEVRE
MARDI et JEUDI 19 h

JUNIORS : Messieurs, JUZIO, LEFRANÇOIS, ESNAULT, LEBOUCHER.
CADETS : Messieurs HACHET, PINÇON, TREFEU, BREHELIN
MERCREDI 16 h 30

MINIMES : Messieurs TREFEU AZZOUZA, AUBRY, BOUILLARD, HOLLEY
MERCREDI 18 h 30

PUPILLES : Messieurs MOSQUERON, BERSAL
MARDI 17 h 30

POUSSINS - ECOLE DE FOOT : Messieurs VASSELIN, KLACZAK, DUGARD, DONNE, DUPARC, LEBOUCHER, PHILIPPE, GALLON, AVRILLON, SAMSON
MERCREDI 14 h 30

BASKET :

Responsable GARRIGUES Guy
1er GARÇONS : Entraineur Monsieur POULEN Yannick
MARDI 20 h - MERCREDI 19 h

CADETS : Monsieur JACQUES Emmanuel
MERCREDI 19 h

MINIMES : Mademoiselle WALCZAK Fabienne
LUNDI 18 h

BENJAMINS : Monsieur WALCZAK Bruno
MARDI 17 h

POUSSINS - POUSSINES : Mademoiselle TAILLANDIER Nathalie
MERCREDI 13 h 30

SENIORS FILLES : Monsieur CUSSY Michel
MARDI et VENDREDI 18 h 45

CADETTES : Monsieur JOUAN
MARDI et VENDREDI 18 h 45

MINIMES : Mademoiselle Claudine LAPLANCHE
MERCREDI 17 h 30

BENJAMINES : Mademoiselle POULLAIN Anne-Marie
VENDREDI 17 h



HAND BALL :

Responsable : Monsieur MITELETTE Yannick
SENIORS GARÇONS : 1 A - 1 B Messieurs MITE-

LETTE - ROMY JF, BURRY
JEUDI 20 h 30

FEMININES : Monsieur FAVRY J.-P.
JEUDI 19 h

JUNIORS : Monsieur LECANNELIER F.
JEUDI 19 h

MINIMES : Monsieur MITELETTE
MERCREDI 16 h 30

JUDO :

Responsable : Monsieur BRETONNIER Roland
Professeurs : Messieurs LECOSSU Jim, DUGARD Yves, REMONDIN Cécile
LUNDI 18 h et MERCREDI 18 h 30



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :

Responsable : Madame DOUETIL Marguerite
Animateur : Monsieur LIVET André
MERCREDI 20 h 30



PETANQUE :

Responsable : LELANDAIS Pierre
Entrainement : LUNDI, MERCREDI, VENDREDI 18 h Place du marché

TENNIS :

Responsable : Monsieur DESRETTES Daniel
Entrainement Jeunes : JEUDI 17 h
Tous les jours cours extérieur

Le Secrétaire : J.-L. PHILIPPE

Maisons fleuries

Comme chaque année à la même époque, une sympathique réunion s'est déroulée à la mairie pour récompenser les lauréats des concours des maisons et balcons fleuris.
Monsieur le maire a chaudement félicité les lauréats pour leur goût et leur aptitude à fleurir leur maison et cela malgré un été pas très favorable.
Un apéritif a suivi la lecture du palmarès et la remise des prix.

Pavillons :

1. M. et Mme Connan Charles
2. Mme Armand Yvette
3. M. et Mme Nedellec Claude
4. M. et Mme Castel Daniel
5. M. et Mme Lemarchand Bernard
6. M. et Mme Godey Arthur
7. M. et Mme Liard Claude
8. M. et Mme Taillepied

Pavillons locatifs :

1. M. et Mme Samson Hermann
2. M. et Mme Gasson Louis
3. M. et Mme Malhere René
4. M. et Mme Delacour Roland
4. M. et Mme Moisson Daniel

Balcons :

1. Mme Vasseur Monique
2. M. et Mme Vernon J.-L.
3. M. et Mme Marcienne Daniel
4. Mme Travert dit Neret

Le plateau :

1. M. et Mme Eury André
2. M. et Mme Lerossignol Louis
3. M. et Mme Taisson Emile

Balcons fleuris résidence personnes âgées :

1. M. et Mme Loegel Marcel
2. Mme Quesnot Henriette
3. Mme Chirat Louise
4. Mme Dominski Bronislawa
5. Mme Kwiatkowski Anna

Le jury était composé de Mme Polouchkine Bernadette, M. Artel Paul, M. Mirlink Joseph et M. Lepoittevin André.

A.G.L.A.E. Association Gibervillaise pour les Loisirs de l'Adolescent et de l'Enfant

Cette année, le centre de loisirs a accueilli 80 enfants au mois de juillet et 50 au mois d'août. De plus, 16 préadolescents de 13 à 15 ans chaque mois, ont pu bénéficier des séjours en camps à la semaine et pratiquer ainsi la voile à Vire, le canoë-kayak à Thury-Harcourt, l'équitation à Maisoncelles-Pelvey, la randonnée vélo (jusqu'à Arromanches) et les activités de bord de mer à Cabourg.
Outre les activités traditionnelles telles le camping (même pour les petits de 4 à 7 ans), les sorties à la plage, à la piscine ou en campagne, le centre de loisirs proposait aussi cette année des activités de bord de mer à Grandcamp, du canoë à Pont-d'Ouilly, des activités scientifiques (lancement de micro-fusées) de la vidéo (réalisation de films) des activités de découverte de l'environnement à la Bagotière près de Saint-Laurent-de-Condel et même un spectacle musical pour les petits et les moyens réunissant 400 enfants des différents centres.





De plus une animatrice spécialisée en expression a offert ses services à tous les enfants du centre de juillet leur permettant de faire de la danse et du rythme.
Enfin, les séjours de juillet et août se sont tous les deux terminés par des spectacles préparés par les enfants pour les parents, celui d'août se clôturant même par un magnifique feu d'artifice.

Annonce :

Un centre est organisé à la Toussaint pendant l'après-midi du 27 octobre au 5 novembre 1986. Les ateliers proposés sont : tissage, piscine, photo, cinéma les trois derniers jours avec activités autour du film et sorties diverses.
Inscriptions le : samedi de 10 h à 12 h, jeudi de 16 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h 30 à 18 h 30.
Pour tous renseignements, téléphonez au 31 72 47 97

Club de l'Amitié

Dans le précédent bulletin je vous ai fait part de nos activités jusqu'à la fête des Mères du 29 mai.
Nous avons poursuivi le 19 juin en fêtant l'anniversaire de nos adhérents nés dans le premier semestre.
Le 25 juin, lors de notre sortie annuelle au cours d'un goûter, les Pères ont été à l'honneur et reçurent un petit cadeau dans les locaux de la ville de Mondeville. Ceux-ci situés dans le joli parc de Cabourg mis à notre disposition par la Municipalité de cette ville que je remercie vivement.
Le 17 septembre notre voyage d'automne fut un succès. Après la visite du merveilleux Musée de la Bénédictine à Fécamp, avec dégustation, nous nous rendîmes à Epreville pour prendre un repas très apprécié par les 88 participants. L'après-midi, la visite de la plage et des falaises d'Etretat fut hélas un peu contrariée par la pluie.
Le retour se déroula dans la bonne humeur, les chanteurs reçurent les applaudissements mérités.
Notre prochain repas est fixé au 29 octobre à l'Hôtel Saint-Pierre à Mézidon. Il sera suivi de la visite du Musée de Crèvecœur-en-Auge.
Notre bureau s'emploie actuellement à préparer divers petits concours, les fêtes de fin d'année et les anniversaires (deuxième semestre).
J'invite à nouveau tous les Retraités et pré-retraités à venir se joindre à nous, ils seront bien accueillis.
A tous je renouvelle mon amitié

Le Président,
P. ARTEL

Comité des fêtes

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes a essayé de vous distraire en diversifiant ses activités.
Le 1er février, une soirée fruits de mer vous était proposée avec l'orchestre Alliance pour la partie danse.
Le 1er mars, soirée Italienne avec l'orchestre Jimmy Mulot.
Ces soirées ont attiré plus de 200 personnes, et se sont toujours déroulées dans la bonne humeur.
Le 17 mai, grand critérium cycliste. Nous avons pu apprécier la bonne prestation de nos coureurs locaux, Jean-Jacques Barteau terminant 2e et premier des 1ere catégories.
Le 8 juin, le rallye touristique (environ 90 km) nous a permis de visiter la région du bocage (Noyers-Bocage, Cahagnolles, Verson), 43 voitures ont participé à cette épreuve. Le premier du classement général : M. Velasquez et aux jeux l'équipage de M. Guy Trefeu.
Cette année les feux de la Saint-Jean n'ont pas eu lieu, car la fête de la musique à Caen attire de nombreux gibervillais.
14 juillet : vin d'honneur offert à la population.
Les 20 et 21 septembre, fête du pays. Durant ce week-end, nous avons organisé différentes animations. Après un samedi particulièrement chargé (concours de pétanque, défilé de la fanfare et grand feu d'artifice), la journée de dimanche fut celle de la première foire à la farfouille. L'expérience fut concluante avec près d'une soixantaine d'exposants. Nous pouvions reconnaître plusieurs personnes de notre commune venues jouer les brocanteurs. Avec le réveil en fanfare, le déjeuner aux tripes, le vin d'honneur offert à tous, cette foire à la farfouille termina au mieux un week-end au cours duquel tout Giberville était en fête.



Résultats du concours de pétanque : (29 doublettes engagées)
Principal : Justin-Terria battent Sebastien-Dominique.
Complémentaire : Gosselin-Anne battent Leboucher-Adelaide.
15 novembre 1986 : soirée Cabaret avec partie dansante.
13 décembre 1986 : arbre de Noël pour tous les enfants des Ecoles Maternelles et Primaires. Un spectacle avec Zum et Zumette leur sera offert.
Nous espérons que ce programme vous aura plu, nous avons fait le maximum afin de nous divertir.
L'Assemblée générale aura lieu début janvier, nous comptons sur votre présence pour la relève car nos deux années d'activités se terminent.

Le Comité des Fêtes

Bibliothèque

Vous aimez lire.
Vous aimez l'aventure, les histoires où il y a de l'action, où il se passe beaucoup de choses, le dramatique, la détente quoi !
Alors venez retrouver tous ces livres à la Bibliothèque Municipale de Giberville, résidence des personnes âgées, 22, rue Voltaire (rez-de-chaussée).
Depuis 1982, année de sa création, la bibliothèque est ouverte à tout le monde. Le nombre de nos abonnés ne cesse de croître. Il y a aussi la visite des classes primaires et maternelles. Le centre d'A.G.L.A.E. en fait partie aussi.
Aujourd'hui, la bibliothèque possède un bon nombre de livres auxquels il convient d'ajouter les trois cent cinquante venant de la bibliothèque de prêt du Calvados, renouvelant tous les trois mois les livres qu'elle prête à la bibliothèque gibervillaise. De quoi lire donc.....

De plus en plus nombreux sont d'ailleurs les lecteurs : plus de six mille sept cent six livres sont (gratuitement) sortis de la bibliothèque depuis janvier.
Le règlement de la bibliothèque gibervillaise est le suivant :
— Le prêt des livres **est gratuit.**
— Le lecteur s'engage à rembourser ou à remplacer tout livre détérioré ou perdu.
— La durée du prêt est de quinze jours.
— Le nombre maximum de livres prêtés est de deux par lecteur.
Ses heures d'ouverture :
Lundi et mardi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Mercredi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30.
Vendredi de 9 h à 11 h 30, de 14 h à 16 h 30 et de 19 h à 20 h.

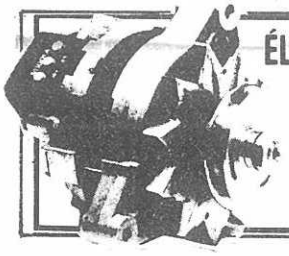

ÉLECTRICITÉ AUTO PL et TP
Dépannage sur route
Y. JACQUET
ZI du Martray
14730 GIBERVILLE
Tél. 31 . 72.08.97

BIJOUTERIE TENDANCE
J.LE DORNER
31.72.40.26
BIJOUTIERS DE FRANCE
UN CHIC FOU
A PRIX TRÈS SAGES.

SOCIETE D'H.L.M.
DU PAYS D'AUGE
ET DU LITORAL **Tél. 31.31.07.68**
78, rue du Général Leclerc - 14101 LISIEUX

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOUD

DIRECTEUR
A.RONNE

Logements gérés : 5824
En cours de réalisation : 122
En projet : 156

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

A votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement

Siège local : 50 rue Victor Lépine
14000 CAEN
31.52.01.98

RECEVOIR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Je peux!
55 MODÈLES DE 218 360 F A 409 000 F**



Modèle présenté CLERY - 45° sous-sol Prix : 301 021 F au 01/06/86

Les Demeures de Province

Oui découpez moi pour recevoir le catalogue en couleur des maisons Demeures de Province ainsi qu'une information gratuite

Mr, Mme _____
ADRESSE: _____
_____
TÉL. : _____

Bon pour une information gratuite à expédier à l'adresse ci-contre :

*Valeur juin 86 / hors décoration, terrain, branchement et adaptation au sol

SENARD ET DU PAYRAT RCS PARIS B 781 053 426

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN A BATIR ?

Libre Choix du Constructeur

Quelques exemples :
- **Giberville** (proche du C.E.S.) 403 m² : 133 137 F TVA incluse
- **Troarn :** 1 000 m² 131 103 F TVA incluse
- **Bavent** 658 m² 101 718 F TVA incluse

Renseignements :
CAEN - 39, avenue du 6 Juin
Tél. 31.86.26.83 - 31.86.33.39

DEVIQ normandie

miroiteries de l'ouest
Z.I. Caen Ouest
14650 CARPIQUET

VERRE - ISOLATION
ALUMINIUM
TEL.31.73.22.09
Vente aux professionnels et particuliers
ENTREPRISE DE POSE
Qualification 631-632-4301

Marbrerie CANU **Tél. 31.82.26.38**
29 Bd Maréchal Lyautey 14300 CAEN
Un choix remarquable de monuments, entourages articles funéraires, fleurs naturelles
VOUS PROPOSE
La construction d'un caveau à partir d'une place en tous matériaux

ENTREPRISE ★★★★
DELFOUR s. a.
Siège social : **10, rue Lucien-Bossoutrot**
14120 MONDEVILLE 31.82.34.96(2 lignes groupées)
Charpentes : Traditionnelles - Fermettes - Colombages
Escaliers
Menuiseries
Installations :
Magasins et Appartements - Agencement de cuisines rustiques et modernes - Plafonds acoustiques et décoratifs

CHIVOT MOTOCULTURE LOISIRS
MOTOCULTEURS - TONDEUSES - TRONCONNEUSES
GROUPES ELECTROGENES - VOITURES SANS PERMIS
116, rue du Maréchal Galliéni - 14000 CAEN
Tél. **31.74.49.39**

GUIDE DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Nature de la pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût	Mode règlement
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie, délai de délivrance 10 à 15 jours	Carte d'identité Justification de domicile. 2 photos récentes	Un timbre fiscal 350 F	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage		Gratuit	Joindre enveloppe affranchie tarif lettre recommandée
Carte d'électeur (inscription sur les listes électorales de la commune	A la mairie du domicile (entre le 1er janvier et le 31 décembre) période de révision des listes	Carte d'identité	Gratuit	
Copie conforme	A la mairie du domicile	Présenter original et copie	Gratuit	
Légalisation de signature	A la mairie du domicile	Signature à faire à la mairie	Gratuit	
Permis de chasse	Délivré par le maire aux personnes de nationalité française et étrangère	2 photos d'identité 1 pièce d'identité Police d'assurance Autorisation des parents pour demandeurs de moins de 18 ans	Dép. 144 F Nat. 600 F Bi. Dép. 256 F Gibier d'eau 45 F	
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Nom, prénom date de naissance	Gratuit	Joindre enveloppe affranchie à 2,20 F ou 1,80 F
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Nom, prénom date de mariage	Gratuit	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès	Nom, prénom date du décès	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie du domicile	Livret de famille Carte nationale d'identité	Gratuit	
Casier judiciaire	Casier Judiciaire National 44079 Nantes Cedex	Fiche Individuelle ou photocopie P.I.	Gratuit	
Certificat de nationalité	Au greffe du tribunal d'instance de l'arrondissement	Pièce prouvant la nationalité française Livret de famille	Gratuit	
Carte d'identité valable 10 ans	A la mairie Délai de délivrance une semaine Délai 10 jours	2 photos récentes 1 timbre fiscal Livret de famille, extrait de naissance ou ancienne carte	1 timbre fiscal à 115 F	
Autorisation de sortie du territoire métropolitain pour les mineurs	A la mairie du domicile	Carte nationale d'identité	Gratuit	

(1) Ces tarifs peuvent faire l'objet de modifications en cours d'année.

PORTES OUVERTES A GIBERVILLE

Samedi 29 et dimanche 30 Novembre
de 14 h à 19 h
Face au CES de GIBERVILLE

vous pourrez visiter 2 types de pavillons

CHARPENTE
Jean-Pierre BIOU
ESSON
Tél. 31 79 76 41

COUVERTURE
Jacky THOMASSE
OUILLY-LE-TESSON
Tél. 31 90 66 15

MAÇONNERIE
Pavillons GALAXIE
Entreprise Générale

TERRASSEMENT
Gérard SOREL
SECQUEVILLE-EN-BESSIN
Tél. 31 81 72 98

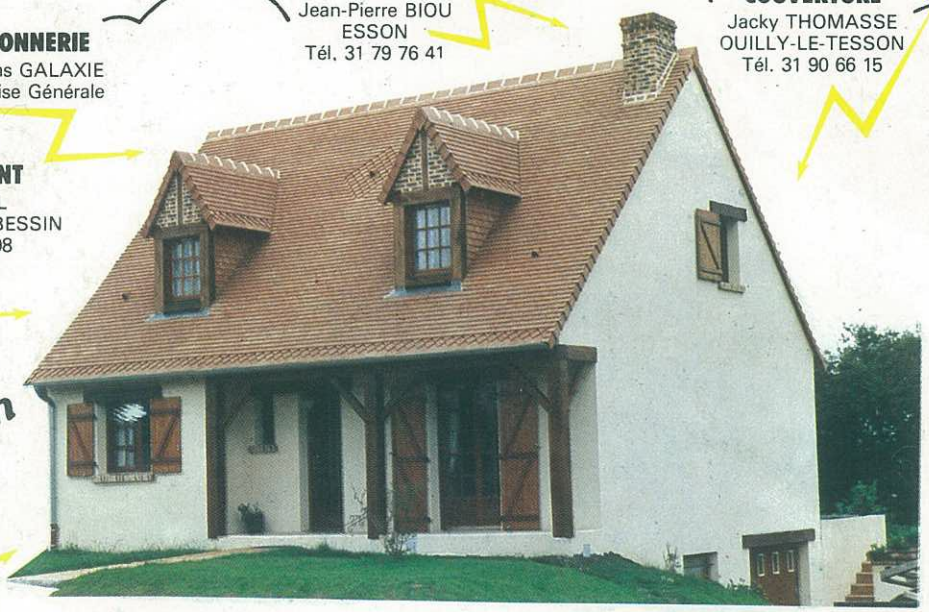

Venez visiter cette maison

MENUISERIE
Pavillons GALAXIE
Entreprise Générale

PLATRERIE-ISOLATION
Joël QUELAVOINE
CORMELLES-LE-ROYAL
Tél. 31 84 78 03
Pavillons GALAXIE
Entreprise Générale

RAVALEMENT
Pavillons GALAXIE
Entreprise Générale

PEINTURE-VITRERIE
Dominique PIAT
BELLENGREVILLE
Tél. 31 23 07 30

CARRELAGE
Yves BOS
PLUMETOT
Tél. 31 97 10 62

PLOMBERIE
Joseph MAYOT
SAINT-SYLVAIN
Tél. 31 78 13 76

ÉLECTRICITÉ
Jean-Marc DEVISME
GRAINVILLE LANGANNERIE
Tél. 31 90 55 57

Pavillons **Galaxie** *l'espace réussit !*

des maisons à partir de :
F4 sous-sol 68 m² habitables 258.000 F TTC
F5 sous-sol 75 m² habitables 265.000 F TTC
Recherche de terrains - Plan de financement - Devis gratuit

PAVILLONS GALAXIE 31 34 63 23
39, rue Calmette 14120 Mondeville